

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2023

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Informations financières supplémentaires	
Produits et charges – Fonctionnement	16
Produits et charges – Projets spéciaux – Services politiques publiques	17

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de  
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

**Marcil Lavallée**

**OTTAWA**  
400-1420 place Blair Towers Place  
Ottawa ON K1J 9L8  
**T** 613 745-8387  
**F** 613 745-9584

**Marcil-Lavallee.ca**  
Comptables professionnels agréés  
Chartered Professional Accountants

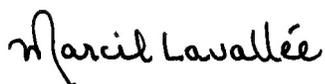
Cabinet indépendant affilié à  
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 18 mai 2023

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>PRODUITS</b>						
Subventions et contributions						
Fonctionnement (note 3)	1 455 000 \$	1 405 900 \$	- \$	- \$	1 455 000 \$	1 405 900 \$
Projets spéciaux (note 4)	1 424 389	822 959	-	-	1 424 389	822 959
Cotisations des associations membres	127 050	123 017	-	-	127 050	123 017
Cotisations des associations membres – projets spéciaux	1 878	-	-	-	1 878	-
Inscriptions – événements spéciaux	51 062	-	-	-	51 062	-
Ententes de services	14 400	14 400	-	-	14 400	14 400
Commandites	4 000	5 000	-	-	4 000	5 000
Autres	33 019	29 940	-	-	33 019	29 940
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	(1 417)	(6 154)	(1 417)	(6 154)
	<b>3 110 798</b>	<b>2 401 216</b>	<b>(1 417)</b>	<b>(6 154)</b>	<b>3 109 381</b>	<b>2 395 062</b>
<b>CHARGES</b>						
Fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	642 621	654 233	-	-	642 621	654 233
Honoraires	226 345	332 973	-	-	226 345	332 973
Bureau à Québec (note 5)	290 141	256 010	-	-	290 141	256 010
Coûts opérationnels	242 858	230 631	-	-	242 858	230 631
Déplacements	319 528	46 669	-	-	319 528	46 669
Publicité	44 683	40 784	-	-	44 683	40 784
Autres	21 722	37 988	-	-	21 722	37 988
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux (note 6)	(198 207)	(104 898)	-	-	(198 207)	(104 898)
	<b>1 589 691</b>	<b>1 494 390</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 589 691</b>	<b>1 494 390</b>
Projets spéciaux (note 7)	1 424 389	824 045	-	-	1 424 389	824 045
	<b>3 014 080</b>	<b>2 318 435</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 014 080</b>	<b>2 318 435</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>						
	<b>96 718 \$</b>	<b>82 781 \$</b>	<b>(1 417) \$</b>	<b>(6 154) \$</b>	<b>95 301 \$</b>	<b>76 627 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

4

	Fonds général				2023 Total	2022 Total
	Affectations internes			Fonds d'immeuble		
	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	- \$	6 171 \$	384 419 \$	279 276 \$	669 866 \$	593 239 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	96 718	-	-	(1 417)	95 301	76 627
Amortissement des immobilisations	1 351	(1 351)	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)	(98 069)	-	98 069	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	- \$	4 820 \$	482 488 \$	277 859 \$	765 167 \$	669 866 \$

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>ACTIF</b>						
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	264 274 \$	348 587 \$	- \$	- \$	264 274 \$	348 587 \$
Subventions et contributions à recevoir	640 359	344 081	-	-	640 359	344 081
Débiteurs (note 8)	164 623	134 330	-	-	164 623	134 330
Frais payés d'avance	46 915	24 438	-	-	46 915	24 438
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	<b>1 046 351</b>	<b>781 616</b>	<b>69 820</b>	<b>69 820</b>	<b>1 116 171</b>	<b>851 436</b>
<b>AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement</b>	-	-	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>	<b>190 070</b>
<b>PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.</b>	-	-	<b>17 969</b>	<b>19 386</b>	<b>17 969</b>	<b>19 386</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 9)</b>	<b>4 820</b>	<b>6 171</b>	-	-	<b>4 820</b>	<b>6 171</b>
	<b>4 820</b>	<b>6 171</b>	<b>208 039</b>	<b>209 456</b>	<b>212 859</b>	<b>215 627</b>
	<b>1 051 171 \$</b>	<b>787 787 \$</b>	<b>277 859 \$</b>	<b>279 276 \$</b>	<b>1 329 030 \$</b>	<b>1 067 063 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Mylène Lapierre*

, trésorière

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2023

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
<b>PASSIF</b>						
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs et frais courus	302 550 \$	331 420 \$	- \$	- \$	302 550 \$	331 420 \$
Vacances courues à payer	73 699	58 346	-	-	73 699	58 346
Revenus reportés	63 272	7 431	-	-	63 272	7 431
Subventions et contributions reportées (note 11)	124 342	-	-	-	124 342	-
	<b>563 863</b>	<b>397 197</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>563 863</b>	<b>397 197</b>
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Fonds général						
Non affecté	-	-	-	-	-	-
Affectations internes (note 12)						
- Investis en immobilisations	4 820	6 171	-	-	4 820	6 171
- Réserve pour éventualités	482 488	384 419	-	-	482 488	384 419
Fonds d'immeuble	-	-	277 859	279 276	277 859	279 276
	<b>487 308</b>	<b>390 590</b>	<b>277 859</b>	<b>279 276</b>	<b>765 167</b>	<b>669 866</b>
	<b>1 051 171 \$</b>	<b>787 787 \$</b>	<b>277 859 \$</b>	<b>279 276 \$</b>	<b>1 329 030 \$</b>	<b>1 067 063 \$</b>

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

7

	2023	2022
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	95 301 \$	76 627 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	1 417	6 154
Amortissement des immobilisations	1 351	1 803
	<b>98 069</b>	<b>84 584</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Subventions et contributions à recevoir	(296 278)	(129 298)
Débiteurs	(30 293)	5 579
Frais payés d'avance	(22 477)	(17 273)
Créditeurs et frais courus	(28 870)	266 206
Vacances courues à payer	15 353	6 424
Revenus reportés	55 841	7 431
Subventions et contributions reportées	124 342	(137 900)
	<b>(182 382)</b>	<b>1 169</b>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(84 313)</b>	<b>85 753</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>348 587</b>	<b>262 834</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>264 274 \$</b>	<b>348 587 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Porte-parole principal des 2,8 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, la FCFA du Canada regroupe 21 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que neuf organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadienne. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadienne.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations.

#### Constatation des produits

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations des membres, d'inscriptions et d'ententes de services sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites et autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement soit suffisamment assuré.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Subvention et contribution à recevoir

Une subvention ou contribution à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

### Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

### Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

### Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 %, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Ameublement et équipement	15 %
Équipement informatique	30 %

### Réduction de valeur des immobilisations

La Fédération comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

10

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers

##### *Évaluation initiale*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fédération qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

##### *Évaluation ultérieure*

La Fédération évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir et des débiteurs.

Les avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont évaluées au coût.

##### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Fédération détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Fédération détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2023	2022
Ministère du Patrimoine canadien	1 265 000 \$	1 245 900 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	190 000	160 000
	<b>1 455 000 \$</b>	<b>1 405 900 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

11

### 4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2023	2022
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone	1 106 058 \$	698 421 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Services politiques publiques	155 431	-
- Santé des organismes	87 900	32 100
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	-	32 000
- Jeunesse Canada au travail	-	10 319
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Mobilisation-Franco	75 000	-
Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC)		
- Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire	-	50 119
	<b>1 424 389 \$</b>	<b>822 959 \$</b>

### 5. CHARGES DU BUREAU À QUÉBEC

	2023	2022
Salaires et avantages sociaux	211 321 \$	162 659 \$
Loyer	26 047	22 698
Frais opérationnels	4 942	20 553
Publicité	35 918	42 729
Déplacements	10 412	2 520
Autres	1 501	4 851
	<b>290 141 \$</b>	<b>256 010 \$</b>

### 6. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 198 207 \$ (2022 : 104 898 \$) provenant de la rubrique « coûts opérationnels » a été ventilé aux projets « Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone », « Services politiques publiques », « Santé des organismes » et « Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire » pour des montants respectifs de 143 607 \$ (2022 : 90 361 \$), 40 000 \$ (2022 : 0 \$), 14 600 \$ (2022 : 0 \$) et 0 \$ (2022 : 6 537 \$) et un montant provenant de la rubrique « salaires et avantages sociaux » a été ventilé au projet « Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire » pour un montant de 0 \$ (2022 : 8 000 \$).

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

12

### 7. CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX

	2023	2022
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone <sup>1</sup>	1 106 058 \$	698 421 \$
Ministère du Patrimoine canadien		
- Services politiques publiques <sup>2</sup>	155 431	-
- Santé des organismes	87 900	32 100
- Groupe de soutien et d'expertise en politiques publiques : étude des besoins	-	32 000
- Jeunesse Canada au travail	-	11 405
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Mobilisation-Franco	75 000	-
Association des collègues et université de la francophonie canadienne (ACUFC)		
- Organisation des États généraux sur le postsecondaire en contexte francophone minoritaire	-	50 119
	<b>1 424 389 \$</b>	<b>824 045 \$</b>

<sup>1</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 335 356 \$ (2022 : 293 283 \$).

<sup>2</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 38 051 \$ (2022 : 0 \$).

### 8. DÉBITEURS

	2023	2022
<b>Fonds général</b>		
Taxe de ventes nette sur les produits et services à recevoir	106 192 \$	97 809 \$
À recevoir de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, sans intérêt	25 450	25 652
À recevoir des associations membres, sans intérêt	16 447	6 958
Ententes de services et autres	16 534	3 911
	<b>164 623 \$</b>	<b>134 330 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

13

### 9. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2023	2022
Ameublement et équipement	150 604 \$	147 766 \$	2 838 \$	3 339 \$
Équipement informatique	6 800	4 818	1 982	2 832
	<b>157 404 \$</b>	<b>152 584 \$</b>	<b>4 820 \$</b>	<b>6 171 \$</b>

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 1 351 \$ (2022 : 1 803 \$).

### 10. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2023.

### 11. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les subventions et contributions reportées représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice.

Les variations survenues au solde des subventions et contributions reportées sont les suivantes :

	2023	2022
Solde au début	- \$	137 900 \$
Plus : montants reçus et à recevoir au cours de l'exercice	3 003 731	2 090 959
Moins : montants constatés à titre de produits de l'exercice	(2 879 389)	(2 228 859)
Solde à la fin	<b>124 342 \$</b>	- \$

Les contributions reportées au 31 mars 2023 proviennent du ministère du Patrimoine canadien.

### 12. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général, la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes :

#### Investis en immobilisations

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

14

### 12. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

#### Réserve pour éventualités

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois à six mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 98 069 \$ (2022 : 84 584 \$) du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

### 13. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la Fédération à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la Fédération est principalement lié aux débiteurs.

La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La Fédération n'exige généralement pas de caution. Environ 57 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

#### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujettissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

### 14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2023	2022
Charge de loyer	84 336 \$	84 194 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 400 \$
Frais de gestion perçus	9 461 \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2023

15

### 15. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux pour les locaux totalisent 279 588 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2024	113 136 \$
2025	92 052 \$
2026	29 400 \$
2027	30 000 \$
2028	15 000 \$

### 16. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

### 17. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 93 % des produits de la Fédération pour l'exercice clos le 31 mars 2023 (2022 : 93 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

### 18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

16

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	2023	2022
<b>Produits</b>		
Ministère du Patrimoine canadien	1 265 000 \$	1 245 900 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	190 000	160 000
Cotisations des associations membres	128 928	123 017
Contribution financière de l'organisme	102 481	49 340
	<b>1 686 409</b>	<b>1 578 257</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	853 942	816 892
Honoraires	227 345	332 973
Déplacements	329 940	49 189
Publicité	80 602	83 513
Coûts opérationnels	273 848	274 422
Autres	22 221	42 839
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	(198 207)	(104 898)
	<b>1 589 691</b>	<b>1 494 390</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>96 718 \$</b>	<b>83 867 \$</b>

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES  
PRODUITS ET CHARGES – PROJETS SPÉCIAUX – SERVICES POLITIQUES PUBLIQUES  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

17

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au projet « Services politiques publiques » sont les suivants :

	<b>2023</b>
<b>Produits</b>	
Ministère du Patrimoine canadien	<b>155 431 \$</b>
<b>Charges</b>	
Salaires et avantages sociaux	<b>38 051</b>
Honoraires	<b>34 137</b>
Déplacements	<b>22 500</b>
Publicité	<b>15 743</b>
Coûts opérationnels	<b>40 000</b>
Équipement	<b>5 000</b>
	<b>155 431</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>- \$</b>